

REVUE HYBRIDES (RALSH)

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

VOL. 4, NUM. 7, MAI 2026



MUTATIONS SOCIO-ENVIRONNEMENTALES ET POLITIQUES DANS LES SOCIÉTÉS AFRICAINES CONTEMPORAINES (TOME 2)

Babette KOULTCHOUMI, Kouadio Novice KONAN, Kouadio Eugène KONAN, Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA, Anjaratahina Minohasina RAHAJARIVELO, Abraham GBOGBOU, Kassoum SORO, Cossi Basile MEDENOU, Kouassi Abraham PALANGUE, Basile Cossi MEDENOU, Djidénou Olivier ALLOCHEME, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Mamadou TRAORÉ, Abdoul Karim SAIDOU, Saidou ILBOUDO, Ide Germaine EPAGNA EPEE, Girex ELOUNDOU ELOUNDOU, Bachirou HAMADOU YOUNOUSSA, Tahirou HASSANE YAOU, Bouba HASSANE, Zibo GARBA, Serge Denis Donon NAME, Bouma Fernand BATIONO, Carole TOTOZAFY, Oumar SALL, Adiaratou Anta Diop FALL, Mouhamadoune SECK



© REVUE HYBRIDES (RALSH), MAI 2026

COUVERTURE : © Revue Hybrides

MISE EN PAGE ET MAQUETTAGE : Revue Hybrides

DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.20450507>

TRADUCTIONS : Joël ÉCHITCHI TEKA (Université de Maroua, Cameroun) & Christian TIAKO YOUADJEU (MINESEC, Cameroun)

INDEXATION



Licence d'utilisation : Creative Commons Attribution CC-BY

Les publications peuvent être copiées, diffusées, transmises et affichées sur n'importe quel support ou format, à condition de citer l'auteur (BY) et les références de la revue. Cette licence autorise aussi l'utilisation commerciale.

e-ISSN 2959-8079 / ISSN-L 2959-8060

<https://revuehybrides.org/>

infos@revuehybrides.org / revuehybrides@gmail.com

impact factor : 4.002

Version imprimée en France & Cameroun

Printed in France & Cameroon

Impreso en Francia & Camerún

ÉQUIPE ÉDITORIALE

Directeur de publication : Gislain ESSOME LELE, Université Marie & Louis Pasteur, ISTA UR 4011 / Université Jean-Monnet Saint-Étienne, UR ECLLA, France

Rédacteur en chef : Joël ÉCHITCHI TEKA, Université de Maroua, Cameroun

SECRETARIAT TECHNIQUE ET DE RÉDACTION

M. Alain DJARSOUMNA, ARAFAT ABAKAR, M. Bachir Tamsir NIANE, M. Cédric TEGUEDONG NGUEKEU, M. Christian TIAKO YOUADJEU, M. Eugène SAKAME, M. Narcisse BOUBA DJELANG, Dr. Paul BINI KOFFI MOUROUFIE & Dr Simpson Dorothy MBADINGA MBADINGA

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Frédéric SPAGNOLI (Professeur des université, HDR, Université Marie & Louis Pasteur, France), **Georges MOUKOUTI ONGUEDOU** (Professeur Titulaire, Université de Bertoua, Cameroun), **Zacharie HATOLONG BOHO** (Professeur Titulaire, Université de Maroua, Cameroun), **Stéphane KALUDI NDONDJI** (Professeur Associé, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Abdelouahid TIOUIDIOUINE** (Maître de conférences, Université de Relizane, Algérie), **Ahlem ROUABHIA** (Maître de conférences, Université de Tebessa, Algérie), **Aimé BANZA ILUNGA** (Maître de conférences, Université de Lubumbashi, RD Congo), **Amos KAMSU SOUOPTETCHA** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Arsène ELONGO** (Maître de conférences, Université Marien Ngouabi, Congo), **Assia MARFOUQ** (Maître de conférences Habileté, Université Hassan Premier de Settat, Maroc), **Brice Arsène MANKOU** (Maître de Conférences, Reims DYSOLAB, Université de Rouen, Normandie, France), **Djedou Martin AMALAMAN** (Maître de conférences CAMES, UPGC de Korhogo, Côte d'Ivoire), **Drissa KONE** (Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Gilbert ATINDOGBE** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** (Maître de conférences CAMES, Université Abdou Moumouni, Niger), **Landry Yves FALLE** (Maître de conférences, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire), **Kouakou Laurent ASSOUNGA** (Maître de conférences, Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Côte d'Ivoire), **Patrick TOUMBA HAMAN** (Maître de conférences, Université de Maroua, Cameroun), **Raymond-Bernard AHOUCANDJINOUC** (Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi, Bénin), **Robert MAMADI** (Maître de conférences CAMES, Université Adam Barka d'Abéché, Tchad), **Abraham DAOKA** (Université de Maroua, Cameroun), **Adjé Séverin ANGOUA** (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire), **André Bienvenu MFO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Amel FTITA** (Université virtuelle de Tunis, Tunisie), **Anicet DONFACK SOUNNA** (Université d'Alcalá, Espagne), **Antoine-Beauvard ZANGA** (ENS, Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Appolinaire LOUMGUE** (Université de Maroua, Cameroun), **Arnaud Romaric TENKIEU TENKIEU** (Université de Douala, Cameroun), **Bassirima KONÉ** (Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire), **Benoît TINE** (LARSSES-QUASZ, Senegal), **Bertin NGUEFACK** (Université de Yaoundé, Cameroun), **BIRWE GODWE** (ENS, Université de Maroua, Cameroun), **Bougadari DOUMBIA** (Institut Universitaire de Développement Territorial / Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali), **Destin FEUTSEU DASSI** (Université de Dschang, Cameroun), **Fabrice ONANA NTSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Floribert NOMO FOUDA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Franck AMOUSSOU** (Université André Salifou (UAS) de Zinder, Niger), **Franck Rostov TSAMO DONGMO** (Université de Dschang, Cameroun), **Gabin KENKO DJOMENI** (Institut Universitaire de la Côte, Cameroun), **Harold Gael NJOUONANG DJOMO** (Laboratoire GREVA, Cameroun), **HASSANA** (DGSN, Cameroun), **Issa AHAMADOU HAMAGE** (Université Abdou Moumouni, Niger), **Joseph Yannick MBATCHOU** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **José Alejandro MORALES SOTO** (Universidad Nacional

Autónoma de México (UNAM), México), **Karima ZEROUALI** (Université de Biskra, Algérie), **Liliane KOUASSI AMOIN** (Institut National Supérieur des Arts et de l'action Culturelle, Côte d'Ivoire), **Magloire NISSIMAISSOU** (Université de Maroua, Cameroun), **Malek KHALDI** (Chercheuse indépendante, Tunisie), **MFOUAPON ALASSA** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Oscar KEM-MEKAH KADZUE** (Escuela Normal Superior de Yaundé 1, Cameroun), **Pierre Ledoux NDII** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Régine Mireille ESSAMA** (Université de Bertoua, Cameroun), **Rodrigue WOUASSI LADJINO** (Université de Yaoundé 1, Cameroun), **Saidi HICHAM** (Université Moulay Ismail, Maroc), **Samira BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA** (Université de Relizane, Algérie), **Sidbéné-Wendé Brigitte SAWADOGO/ZONGO** (Université Norbert ZONGO, Burkina Faso), **Tamboura AMADOU** (ENS Burkina Faso), **Thierry Martin FOUTEM** (Université de Dschang, Cameroun), **Thierry Benoît BIDIAS** (Chercheur indépendant, Cameroun), **Thomas FONE** (Université de Douala, Cameroun), **Wendnonga Gilbert KAFANDO** (Université Joseph Kizerbo (UJKZ), Burkina Faso), **Winnie NYANGON** (Université de Ngaoundéré, Cameroun), **Yacouba TENGUERI** (Université Daniel Ouezzin Coulibaly, Burkina Faso), **Yao Saturnin Davy AKAFFOU** (Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire) & **Zoukoulou OURO-GBELE** (Université de Lomé, Togo).

SOMMAIRE

{SECTION 1}	1
SCIENCES DU LANGAGE & LITTERATURE	1
<i>Aproximación funcional-tipológica a las subordinadas relativas con “que”</i>	2
<i>Functional-typological approach to the relative clauses with “que”</i>	2
Girex ELOUNDOU ELOUNDOU	2
<i>Construction socio-discursive du féminin chez les artistes musiciens ivoiriens : L'exemple du groupe « Espoir 2000 » et Gadji Céli</i>	19
<i>The socio-discursive construction of femininity among Ivorian female musicians: The case of the group 'Espoir 2000' and Gadji Céli</i>	19
Abraham GBOGBOU	19
<i>Entreprises d'insertion et situations de vulnérabilité en Catalogne (2010-2023)</i>	31
<i>Integration companies and situations of vulnerability in Catalonia (2010-2023)</i>	31
Kassoum SORO	31
Cossi Basile MEDENOU	31
<i>Étude thématique comparative des formes de mort dans la trilogie d'Ernesto Sábato et Obras completas de Miguel Delibes</i>	45
<i>Comparative thematic studies of forms of death in Ernesto Sábato's trilogy and Miguel Delibes's Obras completas</i>	45
Kouassi Abraham PALANGUE	45
Basile Cossi MEDENOU	45
<i>Problématique de l'inscription des œuvres littéraires au programme dans les lycées et collèges du Bénin: le cas du roman La Pièce d'or de Ken Bugul</i>	61
<i>Issue of including literary works in the curriculum of secondary schools in Benin: the case of the novel La Pièce d'or by Ken Bugul</i>	61
Djidénu Olivier ALLOCHEME	61
<i>Aplicación de un modelo de enfoque comunicativo a Lazarillo de Tormes (versión juvenil) para las Escuelas Normales Superiores de Camerún</i>	78
<i>Applying a Communicative Approach archetype to Lazarillo de Tormes (youth edition) for Teacher Training Colleges in Cameroon</i>	78
Ide Germaine EPAGNA EPEE	78
{SECTION 2}	92
SCIENCES HUMAINES	92
<i>Féminisation dans les chefferies traditionnelles de la Région de l'Extrême-Nord Cameroun</i>	93
<i>Feminization of power in Traditionnal Chiefdoms of in the Farth North Region of Cameroon</i>	93
Babette KOULTCHOUMI	93

<i>Analyse des stratégies paysannes de reconquête des terres agricoles sur les anciens sites d'orpaillage dans la région de la Bagoué au nord de la Côte d'Ivoire</i>	104
<i>Analysis of farmers' strategies for agricultural conversion on former gold mining sites in the Bagoué region in northern Côte d'Ivoire</i>	104
Kouadio Novice KONAN	104
Kouadio Eugène KONAN	104
<i>Compétences technopédagogiques et adoption des CVP dans la FPT sénégalaise : une étude par modélisation et classification</i>	118
<i>Technopedagogical skills and the adoption of CVP in Senegalese Technical and Vocational Education and Training (TVET): a study using modelling and classification</i>	118
Oumar SALL	118
Adiaratou Anta Diop FALL	118
Mouhamadoune SECK	118
<i>Conceptualisation et approche endogène de la notion de coutume et de tradition chez les Moose du Zoundwéogo au Burkina Faso</i>	137
<i>Conceptualisation and endogenous approach to notions of custom and tradition among the Moose people of Zoundwéogo in Burkina Faso</i>	137
Serge Denis Donon NAME	137
Bouma Fernand BATIONO	137
<i>Regards croisés entre la science de l'anthropologie économique et de l'économie sur la société: cas de la région Sofia à Madagascar</i>	151
<i>Perspectives of economic anthropology and economics on society: case study of the Sofia region in Madagascar</i>	151
Carole TOTOZAFY	151
{SECTION 3}	162
SCIENCES DE L'ÉDUCATION	162
<i>Comment le public de Vakinankaratra perçoit-il la science? Entre confiance, doutes et médias? ...</i>	163
<i>How does the public in Vakinankaratra perceive science? Between trust, doubts, and the media? ..</i>	163
Faly Tinasoa ANDRIANANDRASANIRINA	163
Anjaratahina Minohasina RAHAJARIVELO	163
<i>Évaluer l'expression écrite au Certificat d'Etudes Primaire (CEP) au Bénin</i>	176
<i>Assessing written expression in the Primary School Certificate (CEP) in Benin</i>	176
Agbodjinou Germain ALLADAKAN	176
{SECTION 4}	186
SCIENCES JURIDIQUES & POLITIQUES	186
<i>La nationalisation des entreprises stratégiques au Burkina Faso : enjeux de pouvoir et perceptions sociales</i>	187

<i>The nationalisation of strategic companies in Burkina Faso: power struggles and social.....</i>	187
Mamadou TRAORÉ	187
<i>Instrumentation et carrière des problèmes publics : l'exemple de la réconciliation nationale au Burkina Faso (2015-2025).....</i>	205
<i>Instrumentation and career of public problems: the example of national reconciliation in Burkina Faso (2015-2025).....</i>	205
Abdoul Karim SAIDOU.....	205
Saidou ILBOUDO.....	205
{SECTION 5}	226
SCIENCES ENVIRONNEMENTALES.....	226
<i>Quantification de l'érosion en nappe par deux méthodes de dénombrement : le dénombrement et déchaussement des arbres et des bas fourneaux aux abords des Dallols Maouri et Bosso.....</i>	227
<i>Quantification of sheet erosion using two survey methods: counting and uprooting trees and bloomery furnaces near the Maouri and Bosso Dallols</i>	227
Bachirou HAMADOU YOUNOUSSA.....	227
Tahirou HASSANE YAOU	227
Bouba HASSANE	227
Zibo GARBA.....	227



Instrumentation et carrière des problèmes publics : l'exemple de la réconciliation nationale au Burkina Faso (2015-2025)

*Instrumentation and career of public problems: the example of national reconciliation in
Burkina Faso (2015-2025)*

Abdoul Karim SAIDOU

Université Thomas Sankara

Email : karim.saidou@uts.bf

Orcid id: <https://orcid.org/0000-0001-8680-4269>

Saidou ILBOUDO

Université Thomas Sankara

Email : saidoudeilboudo@yahoo.fr

Orcid id: <https://orcid.org/0009-0005-0831-6135>

Résumé : Au Burkina Faso, depuis la fin du régime Compaoré en 2014, la réconciliation nationale s'est imposée comme un des problèmes publics brûlants dans l'arène politique. Sa gestion politique est marquée par une instabilité. Tantôt ce problème est érigé en priorité et inscrit dans l'agenda institutionnel, tantôt il est y éjecté, totalement ou partiellement au gré des changements de régime et de contextes. Cet article vise à élucider la carrière paradoxale de ce problème. Le cadre théorique combine l'approche en termes d'instrumentation et la sociologie des problèmes publics. Le matériau empirique a été constitué de données issues d'une revue documentaire, d'entretiens et d'une observation participante. Les résultats de la recherche mettent en évidence trois déterminants étroitement imbriqués pour saisir la carrière de ce problème. C'est d'abord l'émergence d'entrepreneurs de la réconciliation dont la stratégie repose sur la fabrique et la mobilisation d'instruments. C'est ensuite le contexte politique marqué par les changements de régime et de priorités politiques. C'est enfin l'absence de consensus sur le problème lui-même au sein de la société. Au fond, ces dynamiques de politisation, dépolitisation et de « repolitisation » d'un enjeu social sont le reflet à la fois des clivages idéels sur le vivre-ensemble et des luttes pour le contrôle du pouvoir politique. La contribution théorique de l'article est double. D'une part, il élargit l'étude des instruments à l'analyse de la construction et de la publicisation des problèmes, alors que la littérature privilégie la fabrique et les effets des instruments. De l'autre, il explore la fabrique des instruments non pas par l'État, mais par des entrepreneurs extra-étatiques.

Mots-clé : Réconciliation, Problème public, Agenda, Instruments, Politique publique.

Abstract : In Burkina Faso, since the end of the Compaoré regime in 2014, national reconciliation has emerged as a pressing public issue in the political arena. Its political management has been marked by instability. At times, this issue is elevated to a priority and placed on the institutional agenda, while at other times it is relegated to the sidelines, either entirely or partially, depending on regime changes and evolving contexts. This article aims to elucidate the paradoxical trajectory of this issue. The theoretical framework combines an approach based on policy instruments and the sociology of public problems. The empirical material consisted of data from a literature review, interviews, and participant observation. The research findings highlight three closely intertwined factors that shape the trajectory of this issue. First, there is the emergence of reconciliation entrepreneurs whose strategy relies on the creation and mobilization of policy instruments. Second, there is the political context, characterized by regime changes and shifts in political priorities. Finally, there is the lack of consensus within society on the problem itself. Ultimately, these dynamics of politicization, depoliticization, and repoliticization of a social issue reflect both ideological divisions about living together and struggles for control of political power. The article's theoretical contribution is twofold. On the one hand, it broadens the study of instruments to include an analysis of the construction and publicizing of problems, whereas the existing literature tends to focus on the creation and effects of these instruments. On the other hand, it explores the creation of these instruments not by the state, but by extra-state actors.

Keywords: Reconciliation, Public Problem, Agenda, Instruments, Public Policy

Introduction

Se réconcilier ou périr, tel est le titre d'un livre publié en 2020 par le journaliste burkinabè Lookman Sawadogo. Par ce titre, l'auteur prend position dans une controverse politique autour du problème de la réconciliation nationale au Burkina Faso. C'est l'objet de cet article qui propose une analyse de la carrière de ce problème selon une démarche ancrée dans la sociologie de l'action publique. La réconciliation désigne couramment l'action de rétablir l'entente et la concorde entre des acteurs en conflit. À l'échelle des États, elle s'inscrit dans la justice transitionnelle dont la finalité est de rétablir la cohésion sociale à l'issue d'un conflit violent (IDEA, 2008, p. 3). Dans le contexte burkinabè, ce problème est paradoxal de par son instabilité comme objet d'intervention de l'État. La réconciliation s'est imposée dans l'agenda systémique et institutionnel¹ avec la crise sociopolitique consécutive à l'assassinat en 1998 du journaliste Norbert Zongo². Pour apaiser cette crise qui a failli faire basculer son régime, le président Blaise Compaoré avait mis en place un Collège de Sages composé de personnalités morales³. Ce processus a permis d'engager une justice transitionnelle assortie de réformes politiques. Dans la foulée, pour la première fois dans l'histoire du pays, un ministre chargé de la réconciliation a été nommé pour gérer cette épineuse question. La réconciliation a ensuite été éjectée de l'agenda institutionnel avant d'y être réintégrée avec l'insurrection 2014 (Djiguemdé, 2018, p. 15). Cette réémergence est le résultat d'une construction sociale alimentée par des problèmes objectifs, c'est-à-dire l'accumulation de griefs contre l'État liés aux crimes non élucidés⁴. Non seulement de nombreux dossiers n'ont pas connu de suite favorable depuis le Collège des Sages, mais d'autres dossiers se sont ajoutés depuis l'insurrection de 2014.

C'est pourquoi, sous le régime de transition 2014-2015, une Commission de la réconciliation nationale et des réformes (CRNR) a été instituée avec pour mission de proposer des réformes en vue de tourner la page de l'ère Compaoré (Saidou, 2020, p.127). La CRNR a proposé la création d'un Haut conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN)⁵. Cette institution, qui a fonctionné de 2016 à 2022, n'avait cependant intégré la réconciliation que partiellement puisque les dossiers de crimes de sang, pris en charge par la justice, étaient exclus de son agenda. Pendant que le HCRUN gérait les dossiers inscrits dans son agenda, ceux liés aux crimes politiques étaient dans l'agenda judiciaire⁶. Or, pour certains acteurs de la vie politique, la réconciliation devait gérer ces cas emblématiques selon un modèle extra-judiciaire. Entre 2016 et 2022, deux visions s'étaient affrontées ; d'une part, celle défendant une justice transitionnelle inspirée du modèle sud-africain et de l'autre, celle prônant le recours à la justice classique. Cette controverse explique pourquoi la réconciliation a connu une réémergence dans l'espace institutionnel en 2021 sous la présidence de Roch Kaboré⁷, qui a mis en place un ministère en charge de la réconciliation. Alors que lui-même s'était contenté d'une stratégie minimaliste sur la réconciliation pendant son premier mandat (2015-2020), la crise sécuritaire l'avait contraint à en faire une priorité. Le ministère de la réconciliation qu'il a

¹ Cobb et Elder distinguent l'agenda systémique, qui renvoie aux sujets qui font débat dans la société en général, et l'agenda institutionnel (gouvernemental), qui inclut uniquement les sujets officiellement pris en compte par les autorités (1983, p. 58).

² Sur cette crise, voir l'ouvrage de Fofana (2025, p. 317-329) et l'article de Loada (1999, pp. 145-149).

³ Il s'agissait d'anciens chefs d'États et de leaders religieux et traditionnels (Gervier, Lopez et Pauthe (2014, p. 230).

⁴ En 2015, la CRNR a enregistré 5065 dossiers (CRNR 2015, p. 20). En 2021, la synthèse effectuée par le ministère de la réconciliation a permis d'identifier six domaines de la réconciliation : sociopolitique, sécuritaire, civique, administratif, économique et financier, sociocommunautaire.

⁵ Cette institution a été créée par la loi 074-2015/CNT du 6 novembre 2015 et a été dissoute en 2023.

⁶ C'est le cas des dossiers tels que ceux des assassinats de l'ancien président Thomas Sankara en 1987 et du journaliste Norbert Zongo en 1998.

⁷ Kaboré a été élu en 2015, réélu en 2020 et renversé en janvier 2022 lors d'un coup d'État.

créé a été maintenu par le régime de transition issu du coup d'État du 24 janvier 2022 qui a porté au pouvoir le lieutenant-colonel Paul Sandaogo Damiba. Ce ministère a été par la suite supprimé comme département autonome après l'accession au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré le 30 septembre de la même année⁸. A l'issue du remaniement gouvernemental du 1^{er} août 2024, le mot réconciliation a été supprimé de l'intitulé du ministère qui est devenu « ministère de l'action humanitaire et de la solidarité nationale ». Par la suite, avec le remaniement gouvernemental du 12 janvier 2026, le ministère a été rebaptisé « ministère de la famille et de la solidarité nationale »⁹. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par l'accession au pouvoir du capitaine Traoré. Alors que son prédécesseur s'était engagé dans une transition libérale, le capitaine Traoré a rompu avec cette option en proclamant le 1^{er} avril 2025 la « Révolution progressiste populaire » (Loada, 2024, p. 218). La mise en œuvre de la stratégie nationale de réconciliation adoptée pour la période 2022-2026 s'effectue selon une démarche moins volontariste. En effet, avec le capitaine Traoré, ce problème cesse d'être une priorité, contrairement à ses deux prédécesseurs. Cette carrière instable du problème de la réconciliation est au cœur de notre questionnement.

Notre analyse est ancrée dans la littérature sur la sociologie de l'action publique notamment celle portant sur les instruments et les problèmes publics. Depuis trois décennies, les travaux sur cette sous-discipline de la science politique connaissent un foisonnement fulgurant en Afrique (Manga Edimo, 2021 ; Darbon et Provini, 2018). Cet engouement pour cette science de « l'État au concret » selon la formule de Padioleau (1982), contribue à renouveler les grilles d'analyse sur la politique africaine (Darbon *et al.* 2019, p. 6). Comme le souligne Enguéléguélé, « la meilleure illustration du basculement opéré par l'analyse de l'action publique est qu'elle conforte le dépassement de la conception de l'État africain comme entreprise de domination caractérisée par ses efforts pour imposer un ordre politique global, en lui substituant une perspective centrée sur ses *outcomes* » (2008, p.8). Ces dernières années, les auteurs s'intéressent de plus en plus à l'approche par les instruments d'action publique (Soura, 2025, p. 10 ; Lavigne Delville et Schlimmer, 2020, p. 33).

Le concept d'instrument renvoie aux « technologies de gouvernement » (Laborier et Lascoumes, 2005, p. 38). En d'autres termes, les instruments sont des techniques et outils qui matérialisent les politiques publiques (Neveu, 2022, pp. 211-214). L'instrumentation¹⁰ est largement abordée dans la littérature sur la mise en œuvre et le changement des politiques publiques (Ribemont *et al.* 2018, p. 130). Elle a également contribué à faire évoluer l'état des savoirs sur d'autres sujets tels que les régimes politiques, le transfert des modèles, la résistance aux politiques publiques, le changement des politiques publiques ou encore la transformation de l'État¹¹. Cependant, comme démarche analytique, l'instrumentation est peu utilisée dans l'étude de la genèse des problèmes publics, c'est-à-dire « l'ensemble des problèmes perçus comme appelant un débat public, voire l'intervention des autorités politiques légitimes » (Padioleau, 1982, p. 25).

Cet article tente de combler cette lacune. En effet, son objectif est d'élucider la trajectoire paradoxale du problème de la réconciliation avec une entrée par les stratégies des entrepreneurs politiques extra-étatiques. Comment les usages des instruments par des entrepreneurs extra-étatiques façonnent-ils la carrière du problème de la réconciliation au

⁸ Après le coup d'Etat de septembre 2022, la dénomination de ce ministère était « ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation, du Genre et de la famille ». La réconciliation ressortait clairement dans la dénomination du département ministériel.

⁹ Cf. Décret n°2026-0006/PF/PRIM du 12 janvier 2026 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso.

¹⁰ Lascoumes et Le Galès (2004, p. 12) définissent ce concept comme « l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale ».

¹¹ L'ouvrage collectif de Halpern *et al.* (2014, pp. 3-32) fournit une synthèse intéressante des travaux sur les instruments. Sur les travaux abordant les résistances aux instruments en Afrique, voir Saidou (2023).

Burkina Faso ? Telle est la question centrale à laquelle tente de répondre cet article. Cette problématique implique un élargissement du concept d'instrument pour prendre en compte les technologies fabriquées par les acteurs extra-étatiques servant à la construction et à la publicisation des problèmes. En effet, jusqu'ici, la littérature se focalise sur les instruments publics pour opérationnaliser leurs choix face aux problèmes publics. L'analyse en termes d'instrumentation est combinée à la sociologie des problèmes publics.

La problématisation décrit le processus de construction sociale des problèmes (Zittoun, 2013, p. 49). Comme le montre Neveu (2022, p. 21), cette séquence du cycle des politiques publiques passe par des stratégies visant à identifier, cadrer, justifier et populariser des demandes. Elle est suivie par la publicisation, c'est-à-dire l'insertion des problèmes dans l'agenda politique ; puis de la formulation des politiques visant leur résolution (Hassenteufel 2021, p. 195). Le cycle des politiques publiques n'étant pas linéaire, ces séquences sont fortement imbriquées. C'est pourquoi, dans cet article, nous abordons la construction et la publicisation des problèmes comme des processus continus et non des séquences isolées.

Sur le plan empirique, l'article se concentre principalement sur les actions du Comité de l'Appel de Manéga, une organisation de la société civile créée en mai 2019, et de la Coalition pour la démocratie et la réconciliation (CODER), un regroupement de partis politiques et d'associations créé en octobre 2016¹². Accessoirement, les stratégies d'acteurs internationaux tels que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sont également analysées. Entre 2016 et 2022, ce sont ces « coalitions de cause »¹³ qui ont dominé le débat public sur la réconciliation. Ces acteurs collectifs sont ici considérés comme des entrepreneurs politiques. Pour Sheppard, « l'entrepreneur peut être un individu ou un petit groupe qui use de ses ressources d'influence, ou encore un acteur collectif qui exploite sa capacité à faire nombre par l'adhésion de ses membres à une cause » (2014, p. 532). Dans le contexte de cette étude, le concept d'entrepreneur politique renvoie à des acteurs collectifs privés qui, sur la base de leur référentiel, développent des stratégies de plaidoyer en vue d'inscrire la réconciliation dans l'agenda institutionnel et de l'y maintenir.

Cet article se fonde sur une approche essentiellement qualitative. Trois méthodes de collecte des données ont été mobilisées à cet effet : la recherche documentaire, les entretiens semi-directifs et l'observation participante. La recherche documentaire s'est focalisée sur des articles de presse, des publications académiques sur la réconciliation, des politiques publiques et la documentation grise. Les entretiens ont été réalisés dans le cadre des recherches doctorales du second auteur. Il s'est agi d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de dix-sept enquêtés dont quatre membres d'organisations extra-étatiques (deux de la CODER et deux du Comité de l'Appel de Manéga), deux anciens travailleurs du cabinet des anciens ministres en charge de la réconciliation, deux fonctionnaires du secrétariat technique en charge de la réconciliation nationale, quatre membres de la société civile, deux travailleurs des agences des Nations unies et trois membres de partis politiques.

Deux critères ont prévalu à l'identification des enquêtés : le lien avec les instruments de promotion de la réconciliation et la participation directe ou indirecte aux processus de réconciliation. Les enquêtés ont été identifiés suivant la technique « boule de neige » : les premiers participants identifiés ont facilité le contact avec d'autres acteurs pertinents du processus de réconciliation et ce, jusqu'au stade de saturation. Les deux auteurs ont également collecté les données, par le biais de l'observation, lors de leurs participations aux activités

¹² Elle était composée de 7 partis politiques (ADF-RDA, CDP, Le Faso Autrement, NAFA, les Républicains, RSR et UNDD) et de deux associations (Association des Dockers et Manœuvres du Burkina et Club des Anciens pour la Paix) (CODER 2018, p. 3).

¹³ Sur cette expression, voir Sabatier (2014, p. 49).

gouvernementales et scientifiques portant sur la réconciliation¹⁴. Les résultats de la recherche sont présentés en deux parties. Dans la première partie, l'article met en évidence la fabrique d'un répertoire d'instruments adaptés aux logiques d'actions des entrepreneurs et servant de supports à leur influence (I). Dans la seconde partie, il démontre comment le couplage des phases d'opérationnalisation de ces stratégies et les déterminants contextuels ont conditionné la promotion et le confinement du problème (II).

1. La fabrique d'un répertoire d'instruments

Le travail de construction d'instruments est un processus clé dans le mode opératoire des entrepreneurs politiques engagés dans les groupes d'intérêt et les partis politiques. L'analyse de leurs stratégies pour problématiser et publiciser la réconciliation fait apparaître un répertoire¹⁵ d'instruments composé de plusieurs techniques. Ce répertoire a été fabriqué au fil des années par plusieurs acteurs dont les intérêts ne sont pas toujours convergents.

1.1. Des entrepreneurs politiques aux logiques divergentes

Les entrepreneurs issus de la CODER et du Comité de l'Appel de Manéga agissaient aux côtés d'autres acteurs travaillant de manière plus ou moins directe sur la réconciliation. Ils n'avaient pas le monopole du problème dans la mesure où intervenaient également des acteurs transnationaux et des partenaires au développement. Si ces différents acteurs domestiques et internationaux travaillaient en synergie, leurs stratégies et leurs intérêts divergeaient souvent.

1.1.1. Les acteurs domestiques : entre concurrence et controverse

Comme le montre Ouattara (2021, p. 23), la réconciliation reste un des problèmes brûlants dans le débat public au Burkina Faso ces dix dernières années. Les débats autour ce problème ont été animés par un groupe hétérogène d'acteurs aux objectifs et intérêts différents. Ces acteurs étaient engagés dans une compétition pour l'appropriation du problème de la réconciliation¹⁶. Entre 2016 et 2022, les partis membres de la CODER et du Comité de l'Appel de Manéga ont dominé le débat public sur la réconciliation. Ils ont élaboré une offre sur la réconciliation qui concurrençait la politique officielle portée par le HCRUN et le ministère de la réconciliation. La CODER et le Comité de l'Appel de Manéga insistaient sur la justice transitionnelle pour permettre au pays de tourner la page des crises. Leur argument est que la justice classique ne peut pas résorber le passif enregistré en matière de crimes politiques (CODER 2018, p. 26). Dans cette perspective, le promoteur de l'appel de Manéga a défendu l'idée selon laquelle la mise en place d'un dispositif hybride d'administration de la justice, articulant mécanismes traditionnels et justice étatique formelle, apparaît comme une modalité plus pertinente de prise en charge des crimes politiques¹⁷. Pour la CODER, la réconciliation est incontournable si le Burkina Faso veut restaurer la paix : « Aucun pays raisonnablement gouverné, ne peut, au sortir d'une crise majeure, espérer reconstruire le tissu social et enclencher les mécanismes de la croissance sans le préalable des mesures de réconciliation nationale » (CODER, 2018, p. 26). Pour ces acteurs, le pardon est un passage obligé pour réussir la réconciliation (Sawadogo 2020, p. 136). Par contre, le HCRUN et le ministre de la

¹⁴ Le premier auteur a été membre de la CRNR en 2015 et du comité d'experts sur la réconciliation au sein du ministère en charge de ce dossier en 2021. Il a capitalisé aussi la participation à des activités scientifiques sur la réconciliation auxquelles il a pris part depuis 2015 comme participant ou communicateur. Le second auteur a été, entre 2019 et 2020, l'un des rapporteurs des sessions dialogue politique national, initié par le Président du Faso, au sein duquel la réconciliation était un sujet central.

¹⁵ Le concept de répertoire est emprunté à Charles Tilly (1986, p. 6) qui l'a développé dans l'étude des mobilisations.

¹⁶ Le concept d'appropriation selon Gusfield (1989, p. 433) renvoie pour un acteur à avoir la légitimité de transformer un enjeu en problème et de proposer les solutions à sa résolution.

¹⁷ Entretien réalisé avec Lookman Sawadogo, le 11 février 2025 à Ouagadougou.

réconciliation avaient plutôt mis l'accent sur les dossiers non-inscrits dans l'agenda judiciaire, c'est-à-dire les réparations des injustices contre des citoyens. Certes, la stratégie de la réconciliation adoptée en 2022 par le Gouvernement n'excluait pas le recours aux valeurs traditionnelles telles que le pardon et à la justice transitionnelle, mais elle restait muette sur la question de savoir si la justice devait être dessaisie ou pas des dossiers de crimes de sang. Cette différence d'objectifs s'explique par l'enjeu politique de la réconciliation.

En effet, la démarche du Comité de l'Appel de Manéga et de la CODER implique une loi d'amnistie sur les crimes politiques comme les assassinats de Norbert Zongo et de Thomas Sankara dans lesquels étaient impliqués certains acteurs politiques civils comme militaires¹⁸. L'impunité pour ces acteurs induirait une reconfiguration des rapports de force politiques. L'on comprend alors les résistances du parti au pouvoir sous le régime Kaboré (2015-2022) face à l'offre de la CODER et du Comité de l'Appel de Manéga. Cette coalition dirigeante avait intérêt à ce que la justice traite ces dossiers afin d'écarter ses adversaires politiques. Dakuyo avance une autre explication sur ce comportement du régime Kaboré : « Ce ralentissement de l'ardeur « révolutionnaire » de la justice transitionnelle qui avait cours sous la transition pourrait s'expliquer par le choix du nouveau président de privilégier ce qui lui paraît être les intérêts prioritaires du pays en ce moment » (2019, p. 29).

En réaction aux discours des entrepreneurs de la réconciliation s'est développé un contre-discours qui niait l'existence d'un tel problème. Ce fut le cas de la position du mouvement Balai citoyen¹⁹ dont certains leaders avaient manifesté leur rejet de toute justice transitionnelle excluant le traitement judiciaire des crimes commis dans le passé. « Le Burkina Faso n'a pas besoin de réconciliation, mais de justice », telle est la position défendue par cette association de la société civile qui a qualifié la réconciliation de « comédie institutionnelle » (Balai Citoyen, 2021, p. 3). Pour Guy Hervé Kam (2022), ancien porte-parole du Balai citoyen et coordonnateur depuis 2020 du Mouvement Servir et non se servir (SENS), c'est par la vérité et la justice que les Burkinabè pourront se réconcilier. Il remettait d'ailleurs en question le terme « réconciliation nationale » dans le contexte du Burkina Faso, car il ne s'agit pas de régler des conflits entre communautés ou une guerre civile, mais plutôt de réparer des injustices dont ont été victimes des citoyens. Cette controverse faite de construction et de déconstruction illustre la dimension politique de la réconciliation, d'où d'ailleurs l'implication des acteurs internationaux intervenant au Burkina Faso.

1.1.2. L'influence discrète des acteurs internationaux

Les acteurs internationaux désignent les partenaires au développement actifs au Burkina Faso, en particulier les organisations internationales telles que le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et les ONG. De par leur statut, la plupart de ces acteurs internationaux s'alignaient sur la politique gouvernementale en matière de réconciliation. Ils se sont gardés de soutenir financièrement le plaidoyer mené par la CODER et le Comité de l'Appel de Manéga dans la mesure où le discours de ces acteurs s'écarterait de la politique officielle. En effet, ces acteurs internationaux en tentant de s'aligner sur le cadrage de la réconciliation retenu par le gouvernement, envisagent la réconciliation comme une politique de stabilisation post-conflit²⁰. C'est sous cet entendement que, comme il l'a fait pour le HCRUN, le PNUD a soutenu financièrement en 2021 le ministère en charge de la

¹⁸ C'est le cas de l'ancien ministre des Affaires étrangères Djibril Bassolé condamné dans l'affaire du putsch de 2015 et de l'ancien Chef d'Etat-major particulier à la présidence du Faso, le général Gilbert Diendéré également condamné dans la même affaire mais aussi dans l'affaire Sankara. Le frère cadet de l'ancien président Blaise Compaoré, François Compaoré, lui est poursuivi dans l'affaire Norbert Zongo.

¹⁹ Le Balai citoyen est un des mouvements de la société civile qui a joué un rôle majeur dans les mobilisations de 2014 qui ont entraîné la démission du président Blaise Compaoré.

²⁰ Entretien avec un responsable administratif, le 03 mars 2024, à Koudougou, au Burkina Faso.

réconciliation à travers le Fonds pour la consolidation de la paix (Ouedraogo 2022, p. 22). Grâce à cet appui, le ministre Zéphirin Diabré avait mis en place un groupe d'experts pour l'assister dans les réflexions sur la politique de réconciliation²¹. Cette coopération s'est poursuivie après la chute du régime Kaboré en janvier 2022.

C'est dans la même optique que le PNUD a apporté son appui financier au ministère en charge de la réconciliation pour l'organisation du « séminaire scientifique sur la réconciliation et la cohésion sociale » du 20 au 22 juin 2023. Parallèlement, l'Union Européenne a développé, entre 2019-2022, un vaste programme dénommé Fonds fiduciaire d'urgence sur la cohésion sociale axé d'une part sur le dialogue entre les communautés et de l'autre, entre celles-ci et l'Etat. Ce financement visait à soutenir la réconciliation dans sa dimension communautaire²². Globalement, les instruments mobilisés par les acteurs internationaux tournaient autour des techniques incitatives, principalement les appuis budgétaires, le renforcement de capacités, la mise à disposition des connaissances à travers des études et les conseils et expertises. Ce qui caractérise les stratégies de ces acteurs, c'est leur neutralité quant à la controverse sur les options concurrentes en matière de réconciliation. Cette stratégie s'explique par le devoir de réserve auquel ces acteurs sont astreints de par leur statut. Il convient cependant de nuancer cette lecture en raison des effets latents induits par leurs interventions.

En effet, en injectant des fonds sur la réconciliation, ces acteurs internationaux contribuent discrètement à légitimer la réconciliation comme problème public. Les activités menées par les acteurs étatiques et la société civile grâce à leurs appuis financiers participent à médiatiser le problème et partant, à le maintenir dans l'agenda systémique. Le forum « Africapacité » de l'ONG suédoise Diakonia, dont l'édition 2017 a porté sur la justice transitionnelle et la réconciliation, en est une illustration. A travers ce cadre d'échanges international, Diakonia a offert un espace multi-acteurs de dialogue sur la réconciliation. Les ambassades des pays scandinaves (Danemark, Suède) interviennent à travers le financement d'acteurs locaux comme le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) qui organise régulièrement des débats publics dénommés « dialogues démocratiques ». C'est à travers ce cadre que le CGD a contribué au débat sur la réconciliation, sans défendre lui-même une position²³.

Dans la même optique, le réseau Afrobaromètre, un organisme international indépendant, réalise tous les deux ans des enquêtes par sondage. Le réseau est représenté au Burkina Faso par l'Institut pour la gouvernance et le développement (IGD). Depuis 2016, la réconciliation a été abordée dans les enquêtes et la dissémination des résultats alimente le débat sur ce sujet. L'enquête réalisée en 2022 a montré que la grande majorité des Burkinabè préfèrent la confession et le pardon à d'autres modalités de recherche d'une paix durable. En effet, « plus de quatre sur 10 (44%) des Burkinabè optent pour la confession et le pardon, alors que 21% préféreraient la poursuite judiciaire des suspects et la condamnation des coupables comme les meilleures solutions pour la paix durable et la réconciliation au Burkina Faso » (Afrobarometer 2024). Si Afrobaromètre en tant qu'organisme scientifique transnational ne prend pas position sur le sujet, le fait de l'inscrire dans le questionnaire contribue implicitement à en faire un objet de débat. Mais cette politisation du problème est surtout l'œuvre des entrepreneurs de la réconciliation à travers les technologies qu'ils ont fabriquées pour persuader l'Etat de s'approprier leur offre.

²¹ Le premier auteur était membre de ce groupe d'experts et a pu collecter ces informations dans le cadre de ce travail qui a impliqué une interaction avec le ministre et ses collaborateurs.

²² Entretien réalisé avec un haut fonctionnaire, à Ouagadougou, le 16 mai 2024.

²³ Voir le Dialogue organisé le 15 septembre 2021 en partenariat avec le PNUD (CGD, 2022)

1.2. Des technologies axées sur la persuasion

Les instruments utilisés par les entrepreneurs de réconciliation étaient fondés sur la persuasion. Les technologies de type *command and control* étant un monopole de l'État, les acteurs extra-étatiques s'appuyaient sur la persuasion à travers deux types de modalités. Il s'agit d'une part des instruments communicationnels et d'autre part des instruments incitatifs. Ces modalités classiques d'opérationnalisation des politiques publiques font ainsi partie du répertoire d'action des entrepreneurs de cause privés.

1.2.1. Les instruments communicationnels

Le processus de fabrication du problème de la réconciliation montre la mobilisation des instruments de type communicationnel. Il s'agit de campagnes de communication réalisées à travers les radios, les télévisions, les réseaux sociaux, etc. Ces techniques démontrent l'importance de la médiatisation comme modalité de mise à l'agenda, ainsi que le montre Garraud (1990, p. 32). Ces instruments que l'État utilise pour légitimer ses interventions et les implémenter ont été utilisés pour diffuser les arguments et les idées qui justifient la nécessité d'aller à la réconciliation. La stratégie des acteurs visait à réorienter la politique de réconciliation en la faisant basculer vers une justice transitionnelle qui dessaisirait la justice des dossiers de crimes de sang. Cette construction sociale se faisait à travers des actes consistant à nommer le problème, à identifier les responsables et à formuler une demande claire sur sa résolution²⁴. Pour mettre en œuvre leur stratégie, les leaders de cette « coalition de cause », comme l'homme politique Ablassé Ouédraogo, avaient investi les médias. Leur stratégie a été également implémentée à travers la publication par la CODER d'un *Mémoire pour la réconciliation nationale* en 2018.

En 2019, le Comité de l'Appel de Manéga a intensifié l'usage de ces instruments communicationnels. Dirigée par le journaliste Lookman Sawadogo, cette organisation regroupant plusieurs personnalités a élaboré une stratégie de communication pour influencer le débat public sur la réconciliation. Les initiateurs de l'appel de Manéga reconnaissent d'ailleurs que la création de ce mouvement participe de leur volonté de donner un écho plus important à l'appel à la réconciliation²⁵. Non seulement, Sawadogo et ses collaborateurs avaient investi les médias et les réseaux sociaux, mais ils avaient par ailleurs innové en recourant à des actions de terrain telles que les cross populaires, les conférences, la création d'un prix pour la paix, etc. Sawadogo était à l'époque journaliste à la télévision privée BF1 et animait chaque dimanche l'émission « Presse échos » à laquelle participait régulièrement Evariste Faustin Konsimbo, un des leaders du Comité de l'Appel de Manéga.

Sa position professionnelle lui permettait d'inscrire sans difficultés la réconciliation dans l'agenda médiatique²⁶. Cette stratégie visait à « populariser le problème », selon l'expression de Neveu (2022, p. 155), et à l'inscrire dans l'agenda médiatique. La campagne « Je donne ma main pour la réconciliation », lancée en 2022, en était une illustration (Mien, 2022). Le Comité de l'Appel de Manéga a en outre initié des signatures médiatisées et symboliques de la « Charte de la paix » par des personnalités publiques. Après le coup d'État de janvier 2022 qui a mis un terme au régime civil de Kaboré, l'Union nationale pour la démocratie et le développement (UNDD), membre de la CODER, a multiplié les conférences dans les provinces pour soutenir l'idée de réconciliation. La particularité des conférences était de mobiliser des citoyens pour attester de l'intérêt que ceux-ci accordent au problème.

Neveu (2022, p. 149) souligne l'importance de cette stratégie de légitimation : « explorer des modes de justification, c'est aussi prendre en compte le poids considérable des

²⁴ Voir à ce propos Felstiner *et al.* (1981, p. 636).

²⁵ Entretien réalisé avec Lookman Sawadogo, le 11 février 2025 à Ouagadougou.

²⁶ Il a été d'ailleurs accusé parfois de biais dans l'animation du débat à l'émission « Presse Echos », étant à la fois acteur de l'actualité politique et journaliste.

registres de légitimation qui font appel à l'idée de la volonté populaire, du soutien du grand nombre ». La conférence de presse a été une des techniques utilisées par ces entrepreneurs. Lors de la cérémonie organisée le 15 juin 2022 à Pô par le Comité de l'Appel de Manéga, on pouvait lire ce message sur la banderole : « le pardon, clé de la réconciliation » (Zongo, 2022, p. 3). La CODER n'a pas manqué d'utiliser les espaces institutionnels pour promouvoir son offre. Par exemple, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) a retenu le thème de la réconciliation lors de ses journées parlementaires du 22 septembre 2017. Les députés issus de la CODER ont, dans la même optique, saisi l'opportunité des débats parlementaires pour défendre leur offre à travers les questions posées aux membres du gouvernement. On observe ainsi que depuis 2016, ces entrepreneurs ont puisé dans leurs ressources cognitives, matérielles et institutionnelles pour tenter d'ériger leur offre politique en priorité nationale. Aux instruments communicationnels s'ajoutaient des instruments incitatifs.

1.2.2. Les instruments incitatifs

Plusieurs stratégies mobilisées par ces entrepreneurs relèvent des modalités incitatives. Il s'agit d'incitations positives visant à influencer les comportements de certains groupes-cibles. La modalité incitative fait partie des « nouveaux instruments » fondés sur la concertation et le dialogue plutôt que sur la contrainte (Lascoumes et Le Galès 2012, p. 101). Ne pouvant pas, comme l'État, recourir à la contrainte, ces acteurs avaient privilégié ce type de modalité. Le Comité de l'Appel de Manéga a institué le « Grand prix Manéga de la paix », qui est décerné annuellement à des personnalités ayant œuvré pour la paix et la réconciliation. Ce prix a été décerné conjointement en juin 2022 aux anciens présidents Roch Kaboré et Blaise Compaoré (Zongo, 2022, p. 2). Plusieurs autres personnalités ont été lauréates du prix, tels que le pasteur Flavien Tapsoba, l'imam Halidou Ilboudo, l'Emir du Liptako, Ousmane Amirou Dicko etc. Cette stratégie visait un double objectif, car le Prix était censé inciter les lauréats à soutenir le projet de réconciliation, mais était aussi un prétexte pour maintenir ce sujet dans l'agenda médiatique.

Sans être coordonnées, les initiatives incitatives déployées par le Comité de l'Appel de Manéga étaient renforcées par celles adoptées par des acteurs internationaux tels que le PNUD. Cette incitation a pris la forme d'appui technique et financier en faveur de la réconciliation. La question des ressources est déterminante dans la mise en œuvre de cette politique comme le montrent les conclusions du séminaire organisé en juin 2023 par le ministère en charge de la réconciliation (Laoundiki, 2023, p. 2). En allouant des ressources pour la réconciliation, ces partenaires internationaux influençaient les politiques publiques, car il existe une corrélation entre l'aide au développement et les priorités des États « sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2018 p. 54). Cela révèle la dimension extravertie du problème de la réconciliation sur lequel d'ailleurs circulent de nombreux modèles au niveau international.

En outre, l'incitation au niveau de ces acteurs a pris la forme de « bonnes pratiques » et de réalisation d'études et de formation sur la réconciliation à partir des expériences internationales. Par exemple, en 2017, le *National democratic Institute* (NDI), une fondation affiliée au parti démocrate américain, a offert des sessions de renforcement de capacités à un réseau de femmes pour la réconciliation²⁷. L'ONG suédoise Diakonia a inscrit la justice transitionnelle et la réconciliation au centre de son forum « Africapacités édition 2017 » (Diakonia 2017, p. 6). Ces initiatives incitatives ont eu comme effet d'une part de maintenir la réconciliation comme sujet légitime de débat public, et de l'autre, de créer des capacités et des expertises nationales dans ce domaine. Pour être efficaces, les entrepreneurs du Comité de l'Appel de Manéga et de la CODER ont élaboré des stratégies d'opérationnalisation de leurs technologies d'influence.

²⁷ Ce réseau était dirigé par l'enseignante-chercheuse en économie Justice Kouliadiati Kyélèm.

2. Les stratégies d'opérationnalisation des instruments

Les instruments ne sont pas déployés dans le vide. L'analyse du problème de la réconciliation montre qu'ils sont d'abord portés par des élites sociales. En effet, pour inscrire leurs solutions dans l'agenda institutionnel, les entrepreneurs de la réconciliation se sont appuyés sur des élites sociales. Les instruments ont ensuite intégré les contextes dans leurs stratégies en instrumentalisant aussi bien l'insécurité que le changement de régime politique. Ce double constat illustre les connexions entre l'instrumentation, les rapports de pouvoir et les contextes.

2.1. Des stratégies focalisées sur les élites sociales

La stratégie des entrepreneurs de la réconciliation exprime une volonté d'utiliser la légitimité dont bénéficient certains acteurs sociaux dans la justification de leur offre de réconciliation. Les instruments ont été ainsi arrimés aux acteurs pour produire de l'efficacité. En effet, la particularité des instruments réside dans le fait de mettre en avant les élites sociales, en particulier les autorités morales (chefs traditionnels et religieux) et les intellectuels.

2.1.1. Le recours aux « Sages »

Au Burkina Faso, les autorités traditionnelles et religieuses disposent d'une solide légitimité sociale. L'on comprend alors pourquoi les entrepreneurs de la réconciliation les ont placées au cœur de leur stratégie. Le Comité de l'Appel de Manéga est composé de personnalités issues des chefferies traditionnelles, des associations religieuses, de la société civile, etc. L'on note, outre les autorités traditionnelles et religieuses, des anciens ambassadeurs, des magistrats à la retraite ayant occupé de hautes fonctions comme l'ancien Médiateur du Faso, Amina Mouso Ouédraogo, une magistrate réputée pour son sens de la modération. Le choix des personnalités n'était pas fortuit, car il s'agissait de faire porter le plaidoyer sur la réconciliation par des « Sages »²⁸. Ceux-ci n'avaient pas d'engagement connu dans un parti politique et incarnaient une certaine neutralité sur le registre partisan. A travers donc l'instrument du Grand prix pour la paix, l'objectif était de légitimer une conception de la réconciliation axée sur le pardon plutôt que sur la sanction. Dans le contexte burkinabè, ce sont ces personnalités qui incarnent les valeurs telles que le pardon, la cohésion, la solidarité, etc. En mobilisant ces personnalités, ce sont ces valeurs morales qui étaient indirectement sollicitées. Cet instrument révèle ainsi la dimension performative des instruments, c'est-à-dire la prise en compte des symboles dans l'action publique (Halpern, Lascoumes et Le Galès 2014, p. 48).

Il en est de même d'ailleurs du choix du nom du mouvement dirigé par Lookman Sawadogo. Manéga est le village de Maître Frédéric Titinga Pacéré, célèbre homme de droit et de culture, qui y gérait un musée sur les traditions²⁹. Ce recours aux valeurs morales et au savoir traditionnel s'observe également dans les stratégies de justification du problème de la réconciliation à travers les instruments communicationnels. Ainsi, dans son *Mémoire sur la réconciliation nationale*, la CODER puise dans les valeurs traditionnelles et religieuses de pardon dans son argumentation (CODER 2018, pp. 16-18). En amont de l'élaboration du mémorandum, les membres de la CODER ont entrepris une série de rencontres avec les anciens Chefs d'État afin de les associer à la promotion de la réconciliation nationale, après le clivage né de l'insurrection populaire³⁰. Lors des conférences publiques organisées en 2022 par

²⁸ Le recours aux « Sages » n'est pas sans rappeler l'expérience du Collège des Sages sous le régime Compaoré.

²⁹ Il est décédé en novembre 2024. Il fut premier avocat du pays et a été auteur d'une production scientifique importante sur l'histoire et la culture du Burkina Faso.

³⁰ Entretien avec un Responsable de parti politique, membre de la CODER, à Ouagadougou, le 13 février 2025.

l'Union nationale pour la démocratie et le développement (UNDD) de Maître Hermann Yaméogo, les chefs traditionnels ont été fortement mobilisés pour délivrer des appels à la paix et à la cohésion sociale. Les visites de courtoisie chez les chefs traditionnels influents comme le *Mogho Naaba* de Ouagadougou s'inscrivaient dans cette quête de justification du problème de la réconciliation.

Les déclarations publiques de Maître Frédéric Pacéré Titinga relevaient de cette logique. Lors de la polémique sur l'arrivée de l'ancien président Blaise Compaoré au Burkina Faso en juillet 2022³¹, Maître Titinga, une des figures du Comité de l'Appel de Manéga, a pris position pour défendre l'idée selon laquelle « la justice n'est pas au-dessus de la nation » (Laoundiki 2022, p. 2). Comme dans d'autres pays sortis de crise, la controverse a opposé ceux qui prônaient le respect strict des décisions de justice et ceux qui plaidaient pour le pardon. Le débat sur le cas Compaoré illustre la tension entre deux modèles de réconciliation. C'est dans cette perspective que les entrepreneurs issus du Comité de l'Appel de Manéga ont recours fréquemment aux modèles sud-africain et rwandais de justice transitionnelle. En effet, la particularité de ces modèles a été d'avoir puisé dans les valeurs locales et non exclusivement dans les mécanismes judiciaires modernes. La stratégie des entrepreneurs s'est également basée sur le savoir moderne.

2.1.2. La quête de scientificité

Comme le montre Neveu (2022, p.127), dans la stratégie de justification de l'existence des problèmes, les acteurs recourent aux chiffres et à la science. Au Burkina Faso, les entrepreneurs de la réconciliation ont puisé dans le savoir moderne dans leur stratégie de plaidoyer. Pour la rédaction de son *Mémoire pour la réconciliation nationale*, la CODER avait sollicité l'expertise d'universitaires. Certains de ces derniers avaient contribué à la rédaction du document tandis que d'autres avaient décliné l'offre. Le choix d'organiser des panels publics avec plusieurs intervenants issus des milieux universitaires était également une stratégie de mobilisation du savoir moderne. C'est une pratique courante au Burkina Faso pour les acteurs gouvernementaux et de la société civile de mobiliser les professeurs d'université dans les débats publics. L'objectif était de bénéficier de leur expertise et d'utiliser leur crédibilité pour convaincre le public et les décideurs. En 2017, le CDP avait choisi lors de ses « Journées parlementaires » d'organiser une conférence sur la réconciliation avec comme intervenants des universitaires et experts, y compris le premier auteur de cet article.

Dans la même optique, la publication de livres par certains acteurs avait une dimension symbolique forte et permettait aussi d'inclure le savoir comme ressource politique. Lookman Sawadogo a publié deux livres sur la réconciliation entre 2020 et 2022³². C'est dans le même sens qu'Amadou Traoré, autre leader de la CODER, a publié en 2021 un livre sur la réconciliation³³. En prélude à la campagne pour l'élection présidentielle de novembre 2020, Eddie Komboïgo, alors président du CDP, parti membre de la CODER, avait également publié un livre sur son offre politique dans laquelle la réconciliation occupe une place centrale³⁴. Le livre incarne le savoir, il symbolise la scientificité et la crédibilité. Son usage dans un

³¹ Compaoré réside en Côte d'Ivoire depuis sa démission en 2014. Il a été invité par le lieutenant-colonel Damiba, alors président de la transition, avec les autres anciens chefs d'Etat en vue d'une concertation sur les défis sécuritaires. La controverse suscitée s'expliquait par le fait que Compaoré avait été condamné par la justice pour l'assassinat de Sankara.

³² Le premier livre est intitulé « Réconcilier ou périr : chronique d'une nation en sursis » (Sawadogo, 2020) et a été publié en 2020. Le second livre est intitulé « Burkina Faso, Les clés d'une vraie réconciliation : Entre vérité, Catharsis et Renaissance nationale » (Sawadogo, 2022) et publié en 2022.

³³ Le livre est intitulé « Burkina Faso : la réconciliation nationale et économique : leçons et perspectives » (Traoré 2021).

³⁴ Le livre a été publié en 2020 et intitulé « Mon ambition pour le Burkina Faso ».

processus de construction sociale d'un problème était censé renforcer la crédibilité des acteurs et celle du problème sur lequel ils travaillaient.

Comme instrument, le livre rend compte de la dimension performative de l'action publique (Halpern, Lascoumes et Le Galès 2014, p. 493). En effet, le livre était censé donner une base scientifique à l'offre de réconciliation de ces entrepreneurs et minimiser, voire occulter sa dimension partisane. Il s'agissait de trouver des justifications « scientifiques » à l'existence d'un problème grave qui mérite l'attention des autorités et de le mettre à l'agenda institutionnel. Le savoir comme ressource cognitive a été ainsi utilisé à travers plusieurs instruments mobilisés dans les stratégies de problématisation, de mise à l'agenda et de mise en politique de la réconciliation. Le recours au savoir moderne a été du reste observé au niveau des acteurs gouvernementaux.

En 2021, le ministre en charge de la réconciliation Zéphirin Diabré avait en effet, grâce au soutien du PNUD, mis en place un groupe d'experts de profils variés (juristes, politistes, économistes, historiens, etc.) pour l'assister dans la préparation du forum sur la réconciliation et la rédaction des stratégies sur la cohésion sociale et la réconciliation. En juin 2023, la ministre en charge de la réconciliation Nandy Somé/Diallo a organisé en partenariat avec l'Institut des sciences des sociétés (INSS) un « séminaire scientifique sur la réconciliation et la cohésion sociale ». Qu'il s'agisse des autorités morales ou des intellectuels, le choix des acteurs était basé sur leur légitimité sociale. Les choix des moments pour agir n'était pas non plus fortuit.

2.2. Des stratégies tributaires des contextes

Selon Kingdon (1995, p. 179), une des qualités des entrepreneurs politiques est la capacité à saisir les fenêtres d'opportunité. La stratégie de déploiement des instruments et son efficacité pratique étaient largement déterminées par les contextes. Si les entrepreneurs de la réconciliation ont « sécurisé » cet enjeu social, l'instabilité du courant de la politique a érodé leur capacité à mettre en politique leur solution.

2.2.1. Une fenêtre d'opportunité qui s'ouvre : la « sécuritisation » de la réconciliation

L'insécurité a ainsi ouvert une fenêtre d'opportunité pour la mise à l'agenda de l'offre des entrepreneurs de la réconciliation. Après sa réélection en 2020, le président Kaboré a mis en place le ministère en charge de la réconciliation. L'arrivée au pouvoir en janvier 2022 du lieutenant-colonel Damiba a élargi la fenêtre en épousant la vision de ces entrepreneurs. Les nominations aux postes stratégiques ont corroboré l'hypothèse d'une connexion entre Damiba et la famille politique de Compaoré³⁵. Lookman Sawadogo du Comité de l'Appel de Manéga a été coopté dans le Conseil d'orientation et de suivi de la transition (COST), un organe consultatif institué par la Charte de la transition. On y retrouvait aussi d'autres personnalités comme Nestorine Sangaré, ministre dans le dernier gouvernement de Blaise Compaoré, Mélégué Traoré, membre du CDP, le parti fondé par l'ancien président Blaise Compaoré, etc. L'UNDD, le parti de Maître Hermann Yaméogo, a lancé plusieurs conférences dans les provinces pour promouvoir l'offre de réconciliation de la CODER. Cette intensification de la campagne de plaidoyer sous la présidence de Damiba illustre la capacité des entrepreneurs à saisir la fenêtre d'opportunité ouverte par le coup d'État de janvier 2022.

L'insécurité a été utilisée par ces entrepreneurs dans leurs stratégies de plaidoyer. Les discours véhiculés à travers les instruments communicationnels étaient articulés autour de ce thème. Cette stratégie s'inscrit dans une « sécuritisation » de la réconciliation, c'est-à-dire sa

³⁵ Le cas de Yéro Boly, qui fut ministre de la défense sous le régime Compaoré, en est une illustration. Ce dernier a été nommé ministre d'État chargé de la réconciliation par le lieutenant-colonel Damiba.

transformation en enjeu de sécurité³⁶. L'argument central était que la solution à l'insécurité résidait dans la réconciliation telle qu'elle était pensée par ces entrepreneurs. En effet, cette stratégie a très vite trouvé un écho favorable auprès des gouvernants. Un membre du cabinet du ministre en charge de la réconciliation reconnaissait que la crise sécuritaire constituait une occasion pour que les fils et les filles taisent leurs différences et adhèrent à la dynamique de la réconciliation pour former une union sacrée contre le terrorisme³⁷. Cette stratégie des entrepreneurs corrobore l'idée selon laquelle les problèmes publics n'existent pas de façon naturelle, comme le souligne Sheppard: « Il y a ainsi une distinction entre une situation objective et la qualification de certaines conditions en tant que problèmes » (2014, p. 532). Le contexte d'insécurité a ainsi induit un changement dans la rhétorique des entrepreneurs. La formulation du thème de la conférence organisée lors des journées parlementaires du CDP le 22 septembre 2020 est éloquent à cet égard : « Unité nationale et lutte contre le terrorisme au Burkina Faso ».

Concrètement, il s'agissait de montrer qu'avec une société divisée, la lutte contre les « terroristes » ne pouvait être gagnée. Les acteurs présentaient ces divisions comme omniprésentes dans la société, notamment au sein des forces de défense et de sécurité, des partis politiques, de la société civile, etc. Selon cet argument, seule « l'union sacrée entre les fils et filles du pays » pouvait sauver le « navire » Burkina Faso. Comme le montrent Saidou et Honig (2025, p. 275), lors de la campagne présidentielle de 2020, le candidat Eddie Komboïgo, président du CDP, s'est appuyé sur l'expérience de l'ancien président Blaise Compaoré en matière de médiation³⁸. Les anciens collaborateurs militaires de ce dernier comme les généraux Djibril Bassolé et Gilbert Diendéré, tous deux condamnés dans le procès de putsch de septembre 2015, étaient cités en exemple pour leur « compétence » en sécurité.

En clair, pour aboutir à la paix, il fallait selon les entrepreneurs de la réconciliation, décréter une amnistie générale pour tous les crimes politiques en vue de mutualiser les énergies pour vaincre les « terroristes ». Cette stratégie a donc consisté à construire un lien entre insécurité et réconciliation en vue d'adopter une réconciliation de type extrajudiciaire. Cette possibilité a été remise en cause par l'instabilité du courant de la politique selon la formule de Kingdon (2005, p. 206). On peut ainsi observer que l'instabilité politique depuis 2022 est en partie liée à l'insécurité. Ce fut l'argument invoqué par le lieutenant-colonel Paul Henri Damiba pour le coup d'État le 24 janvier 2022. Le même argument a été utilisé par le capitaine Ibrahim Traoré qui a pris le pouvoir le 30 septembre de la même année. Ce dernier a en plus accusé Damiba de s'être détourné de son objectif initial axé sur la sécurité pour se consacrer à la politique partisane (Diaw, 2022, p.1).

En effet, par ses initiatives sur la réconciliation inspirées de l'offre de la CODER et de l'Appel de Manéga, le régime Damiba a contribué à polariser le débat politique. L'articulation entre les dimensions politique et sécuritaire³⁹ de la réconciliation était confuse et peu lisible (Saidou et Honig 2025, p. 275). La réhabilitation de Compaoré et ses alliés semblait être une priorité pour lui alors qu'il avait justifié son coup d'État par l'insécurité. L'organisation d'une rencontre le 8 juillet 2022 à Ouagadougou entre anciens chefs d'État à laquelle a participé Blaise Compaoré alors même que celui-ci était sous le coup d'une condamnation dans l'affaire Thomas Sankara a érodé la crédibilité du régime⁴⁰. Une réconciliation aux forceps a été

³⁶ Ce concept renvoie au processus social par lequel des acteurs transforment un enjeu social en question de sécurité (Balzacq 2016, p. 193).

³⁷ Entretien réalisé avec un membre du cabinet du ministre chargé de la réconciliation nationale (de janvier à septembre 2022) à Ouagadougou, le 24 février 2025.

³⁸ Blaise Compaoré est le fondateur du CDP et à cette époque, Kombeïgo se réclamait de son héritage politique.

³⁹ Il a en effet encouragé les leaders communautaires à engager un dialogue avec les combattants armés, ce que le président Kaboré s'était refusé à faire officiellement.

⁴⁰ Cette rencontre a réuni le président Damiba et les anciens présidents Blaise Compaoré et Jean-Baptiste Ouédraogo. Les anciens présidents Isaac Zida, Roch Kaboré et Michel Kafando n'y avaient pas pris part.

déclenchée par Damiba avec notamment la demande de pardon de Compaoré, le harcèlement médiatique sur la famille Sankara pour l'amener à accepter le pardon, etc. Avec le régime du capitaine Traoré, la réconciliation, tout en étant inscrite dans les premiers mois dans les priorités gouvernementales⁴¹, a connu une réorientation avant d'être progressivement écartée des priorités. Alors que le problème de la réconciliation de la CODER et du Comité de l'Appel de Manéga était à son apogée sous Damiba, celui-ci va connaître un déclin avec le régime Traoré.

2.2.2. ...Et qui se referme : fin de carrière pour un problème public ?

Comme le montrent Gilbert et Henry (2012, p. 36), en général, la trajectoire des problèmes n'est pas linéaire ; les problèmes font face à des dynamiques de confinement et de déconfinement selon les contextes et les intérêts en jeu. Le cas du problème de la réconciliation confirme cet argument au regard des changements observés depuis l'arrivée au pouvoir du capitaine Traoré. Ce dernier s'est donné comme priorité la lutte contre le terrorisme et la domination étrangère (Saidou et Honig 2025, p. 275). La réconciliation entre acteurs politiques ne fait plus partie des priorités depuis la proclamation de la « Révolution progressiste populaire » le 1^{er} avril 2025. C'est sans doute ce qui explique en août 2024 la suppression de la réconciliation nationale de l'architecture gouvernementale⁴². Cela signifie que la politique de réconciliation n'est plus une priorité, même si elle n'est pas abrogée en tant que politique publique⁴³.

Le problème de la réconciliation reste dans l'agenda institutionnel, mais tend à disparaître de l'agenda systémique. L'approche politique de la réconciliation est qualifiée de « réconciliation entre petits bourgeois » par le premier ministre Apollinaire Kyélem de Tambèla (2022-2024) pour qui la « vraie réconciliation » consiste à sécuriser les frontières⁴⁴. Son successeur à la tête du Gouvernement Rintalba Jean Emmanuel Ouédraogo, tout en étant plus modéré, a maintenu cette ligne politique sur la réconciliation : « notre objectif, c'est que les communautés ne se regardent plus avec méfiance, que la fraternité revienne d'un village à l'autre. Le travail à faire aujourd'hui, c'est de recoudre le tissu social, pas le tissu politique »⁴⁵. Du reste, le choix idéologique du régime a conduit à la dissolution des partis politiques et à un discours révolutionnaire s'inspirant de la rhétorique sankariste qui opposait le « peuple » aux « ennemis du peuple » (Saidou *et al.*, 2023, p. 178).

A la différence des ministres Zéphirin Diabré et Yéro Boly, respectivement sous les régimes Kaboré et Damiba, la ministre de la réconciliation, entre octobre 2022 et décembre 2024, Nandy Somé/Diallo n'est pas issue d'un parti politique. Il en est de même du commandant Passowendé Pélagie Kaboré qui lui a succédé à ce poste en décembre 2024 ; celle-ci étant officier supérieur de l'armée. Dans ce contexte marqué par la restriction des libertés publiques, le recours aux instruments communicationnels par les acteurs autres que ceux qui soutiennent le régime est difficile. Lookman Sawadogo a été à plusieurs reprises

⁴¹ La réconciliation faisait partie des missions du gouvernement selon la Charte de la transition adoptée le 14 octobre 2022 et modifiée le 15 mai 2024. Elle figurait également comme axe stratégique dans le Plan de stabilisation et de développement qui est la feuille de route du Gouvernement. Dans le Plan national de développement (PND) adopté en décembre 2025, la réconciliation reste un objectif à atteindre notamment dans le cadre du « programme cohésion sociale et paix » (Burkina Faso, 2025, p. 49).

⁴² La nouvelle dénomination du ministère était « Ministère de l'Action humanitaire et de la Solidarité Nationale ». Voir Décret n°2024-0008/PRES/PM du 1^{er} août 2024 portant composition du Gouvernement.

⁴³ L'article 13 du Décret n°2024-1022/PRES/PM du 2 septembre 2024 portant attributions des membres du Gouvernement confirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de la politique de réconciliation nationale.

⁴⁴ Propos tenus au séminaire sur la réconciliation et la cohésion nationale le 20 juin 2022 (Laoundiki, 2023, p. 2).

⁴⁵ Il a tenu ce propos le 30 janvier 2026 lors de son discours sur l'état de la nation devant l'Assemblée législative de la transition (ALT) (Diallo, 2026, p. 2).

interpellé par la police à propos de l'émission qu'il animait dans une télévision privée. Il a fini par être arrêté en juin 2023 et poursuivi en justice dans une affaire de tentative de déstabilisation politique. Après cette épreuve judiciaire qui a failli lui coûter une condamnation et au regard des restrictions de l'espace civique, lui et ses collaborateurs tels qu'Evariste Faustin Konsimbo ont choisi de ne plus s'exprimer publiquement sur la vie politique. Sawadogo a fini du reste par s'exiler en Côte d'Ivoire. Depuis 2022, avec l'accession au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré, la CODER ne pouvait plus fonctionner en raison de la suspension des activités des partis politiques. Avec la dissolution officielle des partis en 2026, l'espoir de voir ces acteurs reprendre leurs activités s'est envolé⁴⁶.

La question de la réconciliation n'est abordée dans l'espace public que de façon sporadique à l'occasion d'attaques terroristes ou de présentation de vœux de nouvel an par des leaders politiques. L'appel à la réconciliation a été lancé par un journaliste du média en ligne, le Faso.net avec le titre « Il faut aller à la réconciliation nationale, c'est primordial » (Ouédraogo, 2024, p. 1). Le président de l'UPC Zéphirin Diabré, à l'occasion de ses vœux de nouvel an pour 2023, a souhaité « le retour de la paix et de la sécurité, la réconciliation sincère entre ses filles et fils, la prospérité et la stabilité politique » (Diabré, 2022, p. 1). Dans le même sens, l'année suivante, Hermann Yaméogo, président de l'UNDD, a publié une tribune à l'occasion du nouvel an dans laquelle il appelait les Burkinabè à « l'union sacrée » et à la « concorde nationale » (Yaméogo, 2024, p. 3). En juillet 2025, il a publié une tribune plus critique sur la situation sécuritaire et politique. Son propos, comme le montre cet extrait, sonnait comme un réquisitoire contre le régime Traoré : « Il n'est donc plus admissible, à l'heure où nous sommes au bord du gouffre, de persister dans une voie dont l'inefficacité tragique a été démontrée par les faits. L'obstination à maintenir un cap manifestement erroné devient non seulement une faute politique, mais aussi une faute morale, car elle engage durablement la vie et l'avenir d'un peuple déjà durement éprouvé » (Wendeling, 2025, p. 4). Il a été arrêté après cette publication par les forces de sécurité avant d'être relâché⁴⁷. Progressivement, la « coalition de cause » sur la réconciliation a disparu de l'espace public pour ces raisons liées aux restrictions des libertés individuelles et collectives, justifiées par les autorités par le contexte sécuritaire. En clair, avec la rupture politique enclenchée par le capitaine Traoré, la fenêtre d'opportunité ouverte par l'arrivée de Damiba s'était totalement refermée.

Conclusion

L'objectif de cet article était d'élucider la carrière paradoxale du problème de la réconciliation au Burkina Faso par le prisme des instruments. Les résultats montrent que l'approche par les instruments peut servir de fil conducteur pour saisir la trajectoire politique des problèmes. En définitive, les résultats ont permis d'identifier trois principaux déterminants qui façonnent la carrière du problème de la réconciliation. Le premier déterminant est relatif aux acteurs notamment l'émergence d'entrepreneurs de la réconciliation dont la stratégie repose sur la fabrique et la mobilisation d'instruments. Les instruments matérialisent les stratégies de ces acteurs extra étatiques pour tenter d'inscrire et de maintenir un problème dans l'agenda institutionnel. Le second déterminant est d'ordre contextuel et renvoie aux changements de régime politique enregistrés dans le pays depuis 2014 avec leurs implications sur les priorités nationales. Depuis 2015, chaque régime politique a son propre référentiel et se focalise sur certaines dimensions du problème au détriment d'autres. L'efficacité des instruments mobilisés par les acteurs est largement tributaire de ce déterminant contextuel. Le

⁴⁶ La loi portant dissolution des partis a été adoptée par l'Assemblée législative de la transition le 9 février 2026.

⁴⁷ Bien avant lui, pour avoir tenu des propos critiques sur le régime, Ablassé Ouédraogo, un autre leader de la CODER, avait été arrêté en décembre 2023 et réquisitionné pour le front de la lutte contre le terrorisme pendant trois mois (Beganssou 2023, p. 2).

troisième déterminant est lié à l'absence de consensus sur le problème lui-même au sein de la société. On peut ainsi interpréter ces dynamiques d'émergence et de réémergence de la réconciliation comme l'expression des clivages idéels sur le vivre-ensemble et des luttes pour le contrôle du pouvoir politique. Les va-et-vient entre la sphère institutionnelle et la sphère privée sont l'expression des tensions entre référentiels concurrents sur la réconciliation et par conséquent du poids des idées et des logiques de rapport de force dans les politiques publiques.

La contribution théorique de cet article est double. Premièrement, il suggère d'élargir l'étude des instruments à l'analyse de la construction et de la publicisation des problèmes, c'est-à-dire d'aller au-delà de la fabrique et les effets des instruments étatiques. Alors que l'approche en termes d'instrumentation se penche principalement sur les modalités d'opérationnalisation des politiques publiques, cet article montre l'utilité heuristique d'élargir cette démarche à l'étude des stratégies de construction et de publicisation des problèmes ; ces deux processus étant à considérer comme des dynamiques sociales permanentes et non des séquences isolées. Du reste, cet article corrobore l'argument sur la complexité du cycle des politiques publiques. En effet, un problème inscrit dans l'agenda peut perdre ce statut au gré des contextes politiques. Alors que le problème de réconciliation est officiellement dans l'agenda et même mis en politique publique, il continue d'être objet de construction et de déconstruction. Cet enchevêtrement des séquences des politiques publiques ne peut être élucidé en désagréant la notion de problème public.

Deuxièmement, l'article propose d'explorer la fabrique des instruments par les entrepreneurs extra-étatiques, c'est-à-dire d'aller au-delà des instruments fabriqués par l'État sous forme de « technologies de gouvernement ». Cette recherche montre en effet qu'à l'exception des instruments régaliens de type *command and control*, la plupart des instruments publics sont également mobilisés par ces entrepreneurs privés dans leurs stratégies pour fabriquer et promouvoir des problèmes. Autant il existe des technologies de l'État pour matérialiser les solutions aux problèmes collectifs, autant il existe des technologies élaborées par ces acteurs dans différentes séquences du cycle des politiques publiques. Alors que les instruments mobilisés par les États ont tendance à dépolitiser l'action publique comme le montre Weaver (1998, p. 322), les instruments développés par les acteurs extra-étatiques contribuent à politiser et repolitiser les problèmes sociaux.

En termes de perspectives, ces réflexions puisées du terrain burkinabè suggèrent deux potentielles pistes de recherche pour les spécialistes de l'action publique notamment ceux s'intéressant à l'étude des instruments d'action publique. La première consiste à explorer les articulations entre instruments et genèse des politiques publiques, prolongeant ainsi la problématique adoptée dans cet article à partir d'autres recherches théoriques ou empiriques. La seconde piste consiste à analyser, à partir de travaux empiriques, comment les instruments et les mobilisations s'influencent mutuellement. L'implémentation de ces agendas de recherche exige cependant de dépasser les frontières disciplinaires classiques pour s'engager dans une synergie entre la sociologie des mobilisations et celle de l'action publique.

Références bibliographiques

- Balai Citoyen (2021). Déclaration liminaire de la conférence de presse du Balai citoyen du 16 février 2021.
- Balzacq, T. (2016). Théories de la sécurité. Les presses de Sciences Po.
- Burkina Faso (2025). Plan national de développement (PND) 2026-2030.
- Cobb, R.W. & Elder, C.D. (1983). Participation in American politics: The dynamics of agenda building. John Hopkins University Press.
- CODER (2018). Mémoire sur la réconciliation nationale au Burkina Faso. Ouagadougou.
- CRNR (2015). Rapport général de la Commission de la réconciliation nationale et des réformes : les voies du renouveau.

- Dakuyo, A. (2019). Insurrection populaire et justice transitionnelle au Burkina Faso : entre logique « révolutionnaire » et réalisme politique. *Politique et sociétés*, 38(2), 27-56. <https://doi.org/10.7202/1062037ar>
- Darbon, D. & Provini, O. (2018). Penser l'action publique en contextes africains. Les enjeux d'une décentralisation. *Gouvernement et action publique*, 7 (2), 9-29. <https://doi.org/10.3917/gap.182.0009>
- Darbon, D., Diallo, R.N., Provini, O. & Schlimmer, S. (2019). Un état de la littérature sur l'analyse des politiques publiques en Afrique. *Papiers de recherche AFD*, n°2019-98, 1-36.
- Diakonia (2017). Rapport général du forum Africapacités : quels mécanismes de justice transitionnelle pour une consolidation démocratique ?
- Djiguemdé, O. (2018). Les dessous d'une impossible réconciliation nationale au Faso : l'envers d'un processus corrompu à la source. Les Éditions du Net.
- Enguéguélé, M. (2008). Quelques apports de l'analyse de l'action publique à l'étude du politique en Afrique subsaharienne. *Politique et sociétés*, 27 (1), 3-28. <https://doi.org/10.7202/018045ar>
- Felstiner, W. et al. (1981). The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming. *Law & Society Review*, 15 (3/4), 631-654. <https://doi.org/10.4324/9781315236353-12>
- Fofana, H. (2025). L'affaire Norbert Zongo. Un mouvement de revendication populaire pour la justice et la vérité au Burkina Faso. Karthala.
- Garraud, P. (1990). Politiques nationales : élaboration de l'agenda. *L'Année sociologique*, 40, 17-41. <https://www.jstor.org/stable/27890055>
- Gervier, P., Lopez, D. & Pauthe, N. (2014). Le collège des sages au Burkina Faso. In G. Nicolau & Fabrice H. (dir). *Cahiers d'anthropologie du droit 2013-2014 : cultures juridiques en quête de dialogue* (pp. 225-238). Karthala.
- Gilbert, C. & Henri E. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion. *Revue Française de Sociologie*, 53 (1), 35-59. <https://doi.org/10.3917/e.rfs.531.0035>
- Gusfield, J. (1989). Constructing the ownership of social problems: Fun and profit in the Welfare State. *Social problems*, 36 (5), 431-441. <https://doi.org/10.2307/3096810>
- Halpern, C., Lascoumes, P. & Le Galès, P. (2014). L'instrumentation de l'action publique. Les Presses de sciences Po.
- Hassenteufel, P. (2021). Construction des problèmes et mise à l'agenda des politiques publiques. Dans Jacob S. & Schiffino, N. (dirs), *Politiques publiques : fondements et perspectives pour l'analyse de l'action publiques* (pp. 195-228). Bruylant.
- International IDEA (2008). *Traditional justice and reconciliation after violent conflict. Learning lessons from african experiences*. IDEA.
- Kingdon, J. (1995). *Agenda, alternatives and public policies*. Little Brown and Company.
- Laborier P. & Lascoumes P. (2005). L'action publique comprise comme gouvernementalisation de l'État. In S. Meyet (dir.). *Travailler avec Foucault : retour sur le politique* (pp. 36-60). L'Harmattan. https://www.sciencespo.fr/centre-etudes-europeennes/sites/sciencespo.fr/centre-etudes-europeennes/files/Gouvernementalite-Laborier_DEF.pdf (consulté le 5 février 2025)
- Lascoumes, P., & Galès, P. L. (2004). Conclusion : De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat. In P. Lascoumes, & P. Le Galès (dir). *Gouverner par les instruments* (p. 357-370). Presses de Sciences Po.
- Lascoumes, P. & Le Galès, P. (2004). Introduction : l'action publique saisie par leurs instruments. In P. Lascoumes, & P. Le Galès (dir). *Gouverner par les instruments* (pp. 11-44). Presses de Sciences Po.

- Lascoumes, P. & Le Galès, P. (2012). *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin.
- Lavigne Delville, P. & Schlimmer, S. (2020). Saisir l'action publique en Afrique à travers les instruments. *Avant-propos. Revue internationale de politique comparée*, 2 (27), 33-59. <https://doi.org/10.3917/ripc.272.0009>
- Lavigne Delville, Philippe (2018). Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'ouest, entre polity, politics et extraversion. *Gouvernement et action publique*, 2 (2), 53-73. <https://doi.org/10.3917/gap.182.0053>
- Loada, A. (1999). Réflexion sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après Zongo », *Politique africaine*, (76), 136-151. <https://doi.org/10.3917/polaf.076.0136>
- Loada A. (2024). Le souverainisme de l'État sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : cas du Burkina Faso », *Afrique contemporaine* (278), 209-226. <https://doi.org/10.3917/afcol.278.0209>
- Manga Edimo, R. M. (2021). Expertise on the Anglophone Crisis in Cameroon: A Hybrid Cultural Boundary Approach. *International review of public policy*, 3 (3), 345-363. <https://doi.org/10.4000/irpp.2324>
- Neveu, E. (2022). *Sociologie politique des problèmes publics*. Armand Colin.
- Ouattara, L.C. (2021). *La réconciliation en trompe-l'œil au Burkina Faso*. L'Harmattan.
- Ouédraogo, L. (2022). L'expérience du Haut Conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) dans la mise en œuvre d'une justice transitionnelle au Burkina Faso, *Mémoire, Certificat en Justices transitionnelles*. Université de Louvain-la-Neuve.
- Padioleau, J.G. (1982). *L'État au concret*. PUF.
- Ribemont, T., Bossy, T., Edvard, A. et al. (2018). *Introduction à la sociologie de l'action publique*. De Boeck Supérieur.
- Sabatier, P. (2014). Advocacy Coalition Framework (ACF). In L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (dir). *Dictionnaire des politiques publiques* (pp. 49-57), Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0049>
- Saidou, A.K. & Honig L. (2025). Legitimizing regimes and legalizing self-defense groups: the case of Burkina Faso's VDPs. *Journal of Modern African Studies*, 62 (3), 269-289. <https://doi.org/10.1017/S0022278X25000011>
- Saidou, A.K. (2023). Le quota genre comme technique de gouvernement au Burkina Faso : entre changement d'instruments et inertie politique. *Afrique contemporaine* (275), 255-276. <https://doi.org/10.3917/afcol.275.0255>
- Saidou, A. K. & Bertrand, E. (2022). Security as a campaign issue: programmatic mobilisation in Burkina Faso's 2020 elections. *Democratization*, 29 (8), 1-20. <https://doi.org/10.1080/13510347.2022.2066652>
- Saidou, A. K., Semdé, A.W. & Compaoré, I. (2023). Repenser la sécurité au Burkina Faso : réflexions au prisme de l'héritage sankariste. In P. Zahonogo, F. Song-Naba & Y. Ouoba (dirs), *Thomas Sankara et le développement en Afrique* (pp. 173-188). L'Harmattan.
- Sawadogo, A. (2018). *Les stratégies de sortie de crises au Burkina Faso [Thèse de doctorat]*, Université Paris-Saclay. <https://theses.hal.science/tel-02064752v1/document> (consulté le 15 janvier 2026)
- Sawadogo, L. (2020). *Se réconcilier ou périr : chronique d'une nation en sursis*. Plum'Afrik
- Sawadogo, L. (2022). *Les clés d'une vraie réconciliation : entre vérité, catharsis et renaissance nationale*. Plum'Afrik.
- Sheppard, E. (2014). Problème public. In L. Boussaguet, S. Jacquot & P. Ravinet (dir). *Dictionnaire des politiques publiques* (pp. 530-558), Presses de Sciences Po.
- Soura, S. (2025). *État et politique au Burkina Faso : analyse sous le prisme des instruments d'action publique [Thèse de doctorat]*.
- Tilly, C. (1986). *The contentious French*. Belknap Press of Harvard University Press.

- Traoré, A. (2021). Réconciliation nationale et économique : leçons et perspectives. Les éditions La blancheur.
- Weaver, R.K. (1989). Setting and firing policy triggers. *Journal of public policy*, 9 (3), 307-336. doi:10.1017/S0143814X00008485
- Zittoun, P. (2013). La fabrique politiques des politiques publiques. Les Presses de Sciences Po.

Webographies

- Afrobarometer (4 mars 2024). Résumé des résultats série 9 au Burkina Faso 2022, <https://www.afrobarometer.org/publication/resume-des-resultats-serie-9-au-burkina-faso-2022/> (consulté le 22 février 2024)
- Beganssou, P. (2023, 25 décembre), Burkina Faso : arrestation de l'ex-ministre des affaires étrangères Ablassé Ouédraogo à son domicile. <https://afriksoir.net/burkina-faso-arrestation-ablasse-ouedraogo> (consulté le 18 mars 2025).
- CGD, (2022, 19 mai), *Réconciliation nationale*. <https://cgd-burkina.org/?p=1034> (consulté le 29 juin 2023).
- Diallo R. (2026, 1^{er} février). Exposé sur la situation de la nation : Le gouvernement prône une réconciliation sociale au-delà des clivages politiques. <https://lefaso.net/spip.php?article144128> (consulté le 3 mars 2026).
- Diaw, P. A. (2022). Coup d'Etat au Burkina Faso : que reprochent les militaires à Damiba ?, <https://www.bbc.com/afrique/region-63098370> (consulté le 7 septembre 2025)
- Diabré, Z. (2022, 30 décembre), *Message de nouvel an du président de l'UPC*, <https://lefaso.net/spip.php?article118505> (consulté le 26 avril 2025)
- Kam, G.H. (2022, 8 juillet). Réconciliation nationale au Burkina Faso : « Nul ne peut imposer le pardon quand les conditions de réalisation de ce pardon ne sont pas remplies ». <https://afrikpresse.com/reconciliation-nationale-au-burkina-faso-nul-ne-peut-imposer-le-pardon-quand-les-conditions-de-realisation-de-ce-pardon-ne-sont-pas-remplies-guy-herve-kam/> (Consulté le 23 février 2023).
- Laoundiki, C. (2023, 20 juin). Burkina/Réconciliation nationale et cohésion sociale : Un séminaire pour trouver une feuille de route adaptée. <https://lefaso.net/spip.php?article122342> (consulté le 26 juin 2023).
- Laoundiki, C. (2022, 12 juillet). Solidarité nationale : Me Titinga Frédéric Pacéré invité officiellement par le ministère à un panel. <https://lefaso.net/spip.php?article114682> (consulté le 22 mars 2025).
- Mien, O.J. (2022, 13 juillet), Réconciliation nationale au Burkina Faso : L'« Appel de Manéga » lance le concept « Je donne ma main ». <https://lefaso.net/spip.php?article114717> (consulté le 21 juin 2023).
- Ouédraogo O.L. (2024, 28 août), Burkina : Il faut aller à la réconciliation nationale, c'est primordial. <https://lefaso.net/spip.php?article132486> (consulté le 3 septembre 2024).
- Wendeling J.D. (2025, 29 juillet), Burkina Faso : Hermann Yaméogo, l'avocat et opposant politique libéré après son « enlèvement » par des « hommes armés ». <https://www.humanite.fr/monde/burkina-faso/burkina-faso-hermann-yameogo-lavocat-et-opposant-politique-libere-apres-son-enlevement-par-des-hommes-armes> (consulté le 3 mars 2026).
- Yaméogo H. (2024, 19 décembre). Troubler la paix, c'est nuire au monde et écumer des vies humaines parfois sans gêne, tribune de presse. <https://www.wakatsera.com/me-hermann-yameogo-troubler-la-paix-cest-nuire-au-monde-et-ecumer-des-vies-humaines-parfois-sans-gene/> (consulté le 3 mars 2026).
- Zongo, D. (2022, 15 juin). Grand prix Manéga de la Paix : un prix unique pour Blaise Compaoré et Roch Kaboré. <https://www.wakatsera.com/grand-prix-manega-de-la-paix-un-prix-unique-pour-blaise-compaore-et-roch-kabore/> (consulté le 21 janvier 2023).

Zongo, Y. (2021, 14 août). Réconciliation nationale et économique : Les leçons et perspectives de l'ancien député Amadou Traoré. <https://lefaso.net/spip.php?article106883> (consulté le 23 février 2023).

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien (Acteurs politiques)

- Comment expliquez-vous le recours récurrent à des politiques de réconciliation nationale au Burkina Faso ?
- Pouvez-vous nous expliquer les différentes conditions d'émergence des politiques de réconciliation nationale ?
- Pouvez-vous nous expliquer le rôle joué par les acteurs politiques dans l'émergence des politiques de réconciliation nationale, dans le cadre des processus que vous connaissez les mieux (1970 ; 1992 ; 1999 ; 2015 ; 2020) ?
- Comment distinguez-vous les approches des différents acteurs politiques ?
- Quels autres acteurs ont pu influencer l'émergence des politiques de réconciliation nationale dans le cadre des processus que vous connaissez les mieux (1970 ; 1992 ; 1999 ; 2015 ; 2020) ? Comment ont-ils procédé ?
- Comment les différents régimes concevaient la réconciliation nationale ?
- Quels étaient les problèmes pour lesquels les acteurs ont fait recours à la réconciliation nationale ?
- Quels sont les intérêts pour lesquels les acteurs ont recours à la réconciliation ?
- Quelles stratégies ont été développées par les différents acteurs pour faire émerger la réconciliation nationale comme solutions ? Pouvez-vous nous en décrire le processus ?
- Quelles sont les ressources mobilisées par les acteurs pour faire de la réconciliation un enjeu social ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment le contexte a influencé l'émergence des politiques de réconciliation nationale au Burkina Faso, pour les processus que vous connaissez mieux ?

Annexe 2 : Guide d'entretien (Médias, Mouvements et acteurs de la société civile)

- Comment expliquez-vous le recours récurrent à des politiques de réconciliation nationales au Burkina Faso ?
- Pouvez-vous nous expliquer les différentes conditions d'émergence des politiques de réconciliation nationale au Burkina Faso ?
- Pouvez-vous nous expliquer le rôle joué par les mouvements sociaux dans l'émergence des politiques de réconciliation nationale, dans le cadre des processus que vous connaissez les mieux (1970 ; 1992 ; 1999 ; 2015 ; 2020) ?
- Quels autres acteurs ont pu influencer l'émergence des politiques de réconciliation nationale dans le cadre des processus que vous connaissez les mieux (1970 ; 1992 ; 1999 ; 2015 ; 2020) ? Comment ont-ils procédé ?
- Comment les différents régimes concevaient la réconciliation nationale ? Partagez-vous ces conceptions ? Pourquoi ?
- Quels étaient les problèmes pour lesquels les acteurs ont fait recours à la réconciliation nationale ?
- Quels sont les intérêts pour lesquels les acteurs ont recours à la réconciliation ?
- Quelles stratégies ont été développées par les différents acteurs pour faire émerger la réconciliation nationale comme solutions ? Pouvez-vous nous en décrire le processus ?
- Quelles sont les ressources mobilisées par les acteurs pour faire de la réconciliation un enjeu social ?
- Pouvez-vous nous expliquer comment le contexte a influencé l'émergence des politiques de réconciliation nationale au Burkina Faso, pour les processus que vous connaissez mieux ?

Annexe 3 : Guide d'entretien (Services publics en charge de la réconciliation nationale)

- Comment expliquez-vous le recours récurrent à des politiques de réconciliation nationale au Burkina Faso ?

-Dans le cadre de l'élaboration de la politique de réconciliation nationale, avez-vous examiné les processus précédents y relatifs ? Pouvez-vous nous expliquer les différentes conditions d'émergence des politiques de réconciliation nationale ?

Pourquoi avez-vous initié encore un processus d'élaboration d'une politique de réconciliation nationale ? Quels sont les acteurs qui ont été impliqués ? Et pourquoi ?

-Quels sont selon vous l'intérêt d'une telle politique ?

-Pouvez-vous nous expliquer le rôle joué par les mouvements sociaux, les acteurs politiques dans l'émergence des politiques de réconciliation nationale, dans le cadre des processus que vous connaissez les mieux (1970 ; 1992 ; 1999 ; 2015 ; 2020 ?

-Quels autres acteurs ont pu influencer l'émergence des politiques de réconciliation nationale dans le cadre des processus que vous connaissez les mieux (1970 ; 1992 ; 1999 ; 2015 ; 2020) ? Comment ont-ils procédé ?

-Comment les différents régimes concevaient la réconciliation nationale ? Partagez-vous ces conceptions ? Pourquoi ?

-Quels étaient les problèmes pour lesquels les acteurs ont fait recours à la réconciliation nationale ?

-Quelles stratégies ont été développées par les différents acteurs pour faire émerger la réconciliation nationale comme solutions ? Pouvez-vous nous en décrire le processus ?

-Quelles sont les ressources mobilisées par les acteurs pour faire de la réconciliation un enjeu social ?- Pouvez-vous nous expliquer comment le contexte a influencé l'émergence des politiques de réconciliation nationale au Burkina Faso, pour les processus que vous connaissez mieux ?